

## Sommaire

1. Édito
- 2 Retraites : garantir des droits...
3. Le financement des services publics
4. Hommage à Marcelle Breneol

**S3 de Paris** – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL Cedex Tél : 08.11.11.03.81

[s3par@snes.edu](mailto:s3par@snes.edu) Site Internet : <http://www.paris.snes.edu>

L'année 2013 vient de commencer et la situation économique continue à se dégrader dans le domaine de l'emploi; le chômage ne cesse d'augmenter depuis 19 mois et menace de battre des records encore d'ici six mois. L'exécutif s'est fixé d'inverser la courbe d'ici la fin de l'année, il mise d'une part sur le traitement social du chômage (contrats aidés, emplois d'avenir, contrats de génération) et d'autre part sur des réformes qui auront un coût social élevé sans garantie certaine de résultats au niveau de l'emploi. Le crédit d'impôt « *compétitivité-emploi* » et l'accord signé par trois organisations de salariés et les organisations patronales, pénalisent les salariés. De plus la note de conjoncture de l'INSEE confirme que la France va rester au bord de la récession jusque fin 2013, sur fond de forte chute du pouvoir d'achat et d'atonie de la consommation.

Dans le cadre des négociations des régimes complémentaires Agirc-Arrco, pour limiter les déficits, le MEDEF propose de geler les retraites pendant trois ans et de désindexer les retraites par rapport à l'inflation. Le ministre du budget déclare dans les échos du 15 janvier : « *Un accord de ce type des partenaires sociaux sur les retraites complémentaires serait un élément d'appréciation très important. On ne pourra pas ne pas en tenir compte.* » Le principe de l'indexation des pensions sur l'inflation pourrait ainsi être remis en cause, entraînant rapidement pour tous une dégradation du pouvoir d'achat; et cela d'autant plus que les augmentations des dépenses contraintes progressent plus vite que l'inflation selon l'INSEE et que les retraités devront s'acquitter d'une taxe de 0,3% pour financer la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Le 12<sup>ème</sup> rapport du Conseil d'Orientation des Retraites est consacré à un état des lieux du système français; il souligne les situations défavorables des salariés à carrière courte, donc des assurés à plus bas salaires, et des femmes, ainsi que des fonctionnaires polypensionnés. Certaines pistes d'évolution proposées par le rapport, comme le calcul de référence sur l'ensemble de la carrière, ne vont pas dans le bon sens. De plus l'approche technocratique de l'équité intergénérationnelle, construite sur des logiques purement « *assurantielles* » est très contestable.

**Le 31 janvier**, dans l'unité avec les actifs, nous les retraités, nous allons participer à la manifestation régionale intersyndicale pour une augmentation des salaires, pour un développement de l'emploi public capable de répondre aux besoins, pour l'abrogation de la journée de carence, pour l'amélioration des conditions de travail et de gestion des personnels et aussi pour la défense du pouvoir d'achat des actifs et des retraités, car nous savons que de « *mauvais salaires engendrent de mauvaises retraites* ».

Robert Jacquin

**Jeudi 31 janvier**  
**Manifestation régionale intersyndicale**  
**RV 14h** PORT- ROYAL en direction de la Rue du Bac  
*Ordre du cortège : Solidaires-FSU -CGT*

*Nos meilleurs vœux  
pour 2013*

## Infos Retraités

**Lundi 28 janvier**

**CE FGR 75**

**La Santé à Paris**  
**État des lieux de l'AP-HP**  
14h30 SNES-S4

**1er et 2 Février**

Congrès départemental FSU

**Jeudi 14 Février**

**Musée Bourdelle**

**RV 14h** dans le Hall d'accueil  
18 rue Antoine Bourdelle  
M° Montparnasse-Bienvenue

Entrée gratuite (max 20 personnes)  
Visite guidée par Roland Lescale

Inscription Claude SMADJA 06 12 53 24 08  
ou [claudesmadja@club-internet.fr](mailto:claudesmadja@club-internet.fr)

**Lundi 18 mars**

**CE FGR 75**

**Jeudi 21 mars**

**Musée Arts décoratifs**

**RV 13h30** à l'entrée

107 rue de Rivoli M° Palais-Royal

Sur les traces des ébénistes du Fau-  
bourg Saint-Antoine, dans le prolongement de notre sortie de l'an passé

Visite guidée limitée à 24 personnes

Participation max : 15€

Inscription Annette BIGAUD 01 43 48 36 14

Claude SMADJA 06 12 53 24 08  
ou [claudesmadja@club-internet.fr](mailto:claudesmadja@club-internet.fr)

Et la suite ...

**Jeudi 4 avril** Noisiel

**Mardi 23 avril**

Ballade dans l'Est parisien

**Fin mai ou début juin**

Troyes

## Retraites : garantir des droits et reconstruire les solidarités

La crise économique amoindrit les ressources des régimes de retraite mais révèle en même temps l'importance des revenus de remplacement pour la population.

Les réformes des retraites conduites au cours des 20 dernières années ont allongé la durée de la vie professionnelle, reculé l'âge de la retraite et diminué les pensions de toutes celles et tous ceux qui ne remplissaient pas ces conditions durcies. Elles ont accru les inégalités. Le mouvement social de l'automne 2010 avait dénoncé ces logiques et portait l'exigence de financements pérennes.

Le 12ème rapport du conseil d'orientation des retraites est consacré à un état des lieux du système français.

Ce travail a pour fonction d'interroger les règles de liquidation des pensions afin de vérifier leur adéquation aux objectifs conférés par la loi au système public de retraite.

La FSU retient de ce travail la confirmation des injustices souvent dénoncées dans la mobilisation contre la réforme de 2010 : « les redistributions implicites (...) jouent (...) dans le sens d'un accroissement des inégalités en défaveur des salariés à carrière courte, donc des assurés à plus bas salaires et des femmes, tout particulièrement. » Le rapport souligne aussi la situation défavorable des fonctionnaires poly-pensionnés. Cependant, les travaux du conseil apparaissent encore trop restreints : ce sont presque exclusivement les règles du régime général qui sont expertisées ; les objectifs retenus pour vérifier l'adéquation des règles à ceux-ci sont

ceux de la loi du 9 novembre 2010 sans référence aux principes inscrits dans le préambule de la Constitution, lesquels se sont traduits par une imbrication de droits contributifs et de mesures de solidarité. Si les mécanismes qui génèrent des inégalités méritent d'être corrigés, certaines pistes d'évolution proposées par le rapport, comme le calcul du salaire de référence sur l'ensemble de la carrière, ne vont pas dans le bon sens.

Enfin, la FSU conteste l'approche technocratique de l'équité intergénérationnelle, construite sur des logiques purement assurantielles. De son point de vue, il doit s'agir de vérifier qu'à un moment donné, toutes les générations vivent dans des conditions comparables. Il est difficile d'ignorer les conséquences des réformes successives, génératrices d'angoisse particulièrement pour les plus jeunes quant à l'effectivité et au niveau de leur pension.

La FSU apprécie que les échanges conduits au sein du Conseil aient pu permettre de souligner les enjeux liés à la prise en compte des périodes de chômage, de précarité, des années d'étude ou de formation, comme ceux liés aux conditions de travail en fin de carrière.

Pour la FSU, ce sont bien les objectifs que la société confie aux régimes de retraite dont il faut débattre. Elle défend pour tous, travailleurs du privé ou du public, un droit à la retraite à 60 ans et à cet âge un taux de remplacement de 75%. C'est sur l'adhésion à ces objectifs que l'on pourra reconstruire la confiance dans les régimes de retraite et décider de mobiliser les financements nécessaires.

*Communiqué de presse FSU 23 janvier 2013*

### Résultats du vote FSU 2012 du S1 des retraités

| Orientation Fédérale Nationale      |                    |                            |                  |                |                   |             |      |           |                    |
|-------------------------------------|--------------------|----------------------------|------------------|----------------|-------------------|-------------|------|-----------|--------------------|
| Inscrits                            |                    | Votants                    |                  | Blancs et nuls |                   | Exprimés    |      |           |                    |
| 510                                 | (+21)              | 270                        | (-9)             | 52,9%          | (-4,1)            | 7           | (+4) | 263       | (-13) 97,4% (-1,5) |
| <b>UA</b>                           |                    | <b>EE</b>                  |                  | <b>ÉM</b>      |                   | <b>URIS</b> |      | <b>FU</b> |                    |
| 242                                 | (+15) 92,0% (+3,2) | 10                         | (-9) 3,8% (-3,1) | 7              | (+3) 2,7% (+1,2)  | 2           | 0,8% | 2         | (=) 0,8% (+0,1)    |
| Rapport d'Activité Nationale        |                    |                            |                  |                |                   |             |      |           |                    |
| Pour                                |                    | Contre                     |                  | Abstention     |                   | RV          |      |           |                    |
| 232                                 | (-7) 87,9% (-1,4)  | 6                          | (-2) 2,3% (-0,6) | 26             | (-3) 9,8% (-0,7)  | 0           | (=)  |           |                    |
| Fenêtre                             |                    | Protocole précarité        |                  |                |                   |             |      |           |                    |
| A                                   | 136 79,5% (-1,4)   | B                          | 35 20,5%         | Total 171      |                   |             |      |           |                    |
| Fenêtre                             |                    | Élections professionnelles |                  |                |                   |             |      |           |                    |
| A                                   | 734 2,7%           | B                          | 98 57,3%         | Total 171      |                   |             |      |           |                    |
| Orientation Fédérale Départementale |                    |                            |                  |                |                   |             |      |           |                    |
| UA                                  |                    | EE                         |                  | FU             |                   |             |      |           |                    |
| 241                                 | (-7) 91,6% (+1,5)  | 18                         | (-4) 6,8% (-1,2) | 4              | (-20) 1,5% (-0,3) |             |      |           |                    |



Sur le site [www.paris.snes.edu](http://www.paris.snes.edu) et dans le prochain numéro :

#### Compte rendus sorties et conférences

Arbres historiques et remarquables au cœur de Paris Le bénévolat : rôle, limites, dérives

#### Nos collègues publient

Vincent Silveira Sara, le médecin troubadour Edition L'Harmattan

JP Barlier L'échec de l'expédition à Saint-Domingue (1802-1803) et la naissance d'Haïti Edition de l'amandier

## Le financement des services publics

F.Hollande a affirmé qu'élus il s'attaquerait à la finance, renégocierait le Traité Européen. Cette assertion sous-entendait qu'une autre conception économique était possible, que le modèle libéral n'était pas la seule réponse à la crise. Lors du stage des 13 et 14 décembre 2012 Trois prestations ont été présentées :

J-M Haribey, économiste «atterré», ATTAC : La crise capitaliste est une crise **de la rentabilité** c'est-à-dire un rapport entre le profit et le capital engagé. En 2008 : crise des subprimes, crise de la suraccumulation du capital, baisse des salaires génèrent un contexte où **la dette publique** résulterait des dépenses publiques. **Or les recettes fiscales ont été tariées ainsi que les taux d'imposition sur les Sociétés. Les États ne peuvent s'approvisionner que sur les marchés.** Les budgets nationaux sont soumis à la commission européenne. Les banques peuvent se refinancer auprès de la BCE mais les États ne trouvent de l'argent que sur les marchés.

Pour rompre avec cette logique il s'agit d'opérer un renversement en affirmant trois postulats : le crédit est une nécessité, le déficit n'est pas un drame, les services non marchands doivent être pris en compte car derrière il y a du **travail**. Donc tout développement économique a besoin d'une création monétaire pour anticiper le supplément de production, le bon État est celui qui est en déficit. **Le rôle de l'État réside dans sa capacité à relancer l'économie. Le travail est productif**, et les impôts sont prélevés sur un PIB qui n'est pas uniquement marchand **mais enrichi de la productivité non marchande**. En revalorisant le travail non marchand on défend le service public. Une autre économie est possible qui nécessite de reconsidérer les paramètres et de défendre des thèses au dogme de l'économie libérale.

Vincent Dreuzet - SNUI-Solidaire : **La fiscalité : Le mode de prélèvement de l'impôt n'est pas neutre. Le discours dominant est qu'il faut réduire les impôts progressifs pour retenir les richesses. Ces politiques ont participé à l'accroissement de la dette publique et ont accru les inégalités** Les niches fiscales ont généré 145 milliards de manque à gagner.

L'endettement est-il inéluctable ? Le débat porte sur la question de la progressivité de l'impôt et sur celle des paradis fiscaux. Dans le budget 2013, on note une série d'avancées, mais la progressivité de l'impôt direct reste insuffisante, ce n'est donc pas un budget de rupture. Augmenter le nombre de tranches permettrait un lissage plus grand. Peut-on concevoir une autre fiscalité au plan national sans tenir compte de l'Europe ? Il est urgent de parvenir à une harmonisation de la fiscalité. La suppression de la taxe professionnelle par Sarkozy a

conduit à une perte de 4,5 milliards, les transferts d'imposition portent d'abord sur les petites et les moyennes entreprises. Rétablir l'égalité entre les citoyens consiste à instaurer la progressivité de l'impôt sur le revenu, rénover le financement des entreprises, reconsidérer les impôts sur le patrimoine, et baisser la TVA qui est un impôt injuste.

Delcourt -CGT : **Le financement de la sécurité sociale-** Nous assistons aujourd'hui à une crise systémique du capital. Comment financer les services publics, la protection sociale, quel avenir pour les régimes complémentaires ? On s'interroge sur le financement de la SS. C'est au niveau de l'État que se pose le problème. On peut dire que **la dette de l'État a été volontairement organisée ainsi que la crise des finances publiques, des collectivités territoriales, de la SS afin de favoriser le secteur privé.** Il faut donc une nouvelle dynamique pour financer la SS. **Il s'agit de remettre le travail au cœur du projet, de le considérer comme une activité essentielle, productrice de richesses, créatrice, de droits fondamentaux. Ainsi la cotisation sociale est la clef de voûte de la protection sociale.**

Il est impératif de revaloriser les salaires, d'imposer des revenus tels que : les stocks options, les primes des fonctionnaires, l'épargne salariale, l'intéressement à l'entreprise. Pour s'attaquer à l'égalité salariale hommes-femmes on peut envisager une **modulation de la cotisation sociale** ainsi on inciterait l'entreprise à faire d'autres choix La CSG suscite l'hostilité car elle pèse à 87% sur les revenus salariés et les revenus de remplacement, à 13% sur ceux du capital. **Il faut enclencher un mouvement organisant une diminution progressive de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement et arriver à l'éradiquer complètement.** La CSG fonctionne comme un impôt avec une affectation préalable car on ne doit l'utiliser que pour la SS. Si l'on fusionnait la CSG et l'impôt sur le revenu, la SS n'aurait plus de budget spécifique, les décisions seraient prises par les parlementaires et il y aurait une perte de visibilité quant à ses attributions. La réforme fiscale doit porter sur l'impôt et le **travail** doit être au cœur du projet revendicatif.

Le stage a posé la question de savoir si une autre politique économique était possible. Pour cela il faut se donner d'autres paramètres et considérer que les services publics produisent de la richesse, que le déficit peut être un atout, qu'il peut permettre de relancer l'activité économique. Il faut opérer un renversement et montrer que l'impôt est positif, qu'il peut être un moyen de plus grande justice sociale. Pour cela le travail doit être réhabilité.

Henriette Floret

## Hommage à **Marcelle Brénéol** notre amie, notre camarade (1930 -2012)

Marcelle nous a « quittés » selon la formule consacrée, le 24 juillet 2012, en catimini, et nous voici orphelins.

Née le 5 juillet 1930, dans le Finistère, de parents instituteurs, ton père enseignait les mathématiques au cours complémentaire d'Audierne et ta maman était Directrice d'École.

Ton parcours de vie est gravé dans la mémoire collective de ceux qui ont lutté et luttent sans désespérer dans un contexte difficile, pour une société plus juste et plus fraternelle ; en effet, ta biographie est publiée dans le tome deux du Nouveau Maitron, Éditions de l'Atelier (2007-2008)<sup>1</sup> Ta vie fut un parcours sans faille, intellectuel, pédagogique, militant, notamment au Mouvement de la Paix, au Parti Communiste et surtout au SNES.

Tu nous avais confié avoir accédé très jeune à la lecture :  
3 ans ? 5 ans ?

Après des études secondaires brillantes puis en classes prépas, interne au Lycées Montaigne et Fénelon (1948-1950), tu es reçue en mathématiques en 1950 à l'ENS de Jeunes Filles de Sèvres. Ce n'était pas rien que de réussir aussi jeune un concours très élitiste, avec si peu d'élus.

Agrégée de Mathématiques en 1953 à l'âge de 23 ans, tu es nommée au Lycée de Jeunes filles de Saint Quentin (Aisne) ; tu resteras fidèle aux amitiés nouées avec des collègues de Saint Quentin.

Puis nommée en 1958 au lycée Honoré de Balzac à Paris, en 1960 au lycée Jules Ferry et en 1965 au Lycée Claude Monet (13<sup>ème</sup>) tu y achèveras ta carrière en 1991.

Reconnue comme un excellent professeur de mathématiques, tu as conduit des générations d'élèves à la réussite, en sachant les motiver, les soutenir, les encourager.

Par tes qualités exceptionnelles, tu imposais le respect, l'écoute, à tes divers interlocuteurs, les camarades du SNES cela va de soi, mais aussi au niveau du Rectorat, au Ministère de l'Éducation Nationale, et auprès de nos collègues, y compris ceux et celles qui ne partageaient pas nos idées, loin s'en faut.

Comment cerner une personnalité aussi forte en quelques lignes ?

Intelligence vive, esprit critique toujours en alerte, capacités de synthèse, fidélité à tes engagements politiques, syndicaux, en toutes circonstances.

En mai-juin 68, membre de la direction du grand S3 de Paris, non encore partitionné entre les 3 S3 actuels, tu as réussi à tenir le choc et le cap, dans une situation historique inédite et complexe, où les confrontations, voire les oppositions étaient vives et même conflictuelles.

En 1972, tu es Secrétaire Générale Adjointe du nouveau S3 de Paris, après la partition et en 1973 tu deviens Secrétaire Générale du S3 de Paris avec Pierre Toussnel, puis Secrétaire administrative à la direction

nationale du SNES de 1975 à 1979. Ce fut une tâche ingrate, difficile et pourtant bénéfique au SNES.

Avec ton intransigeance et ton humour pince sans rire, tu as pu surmonter les difficultés. ; « tes qualités d'organisatrice et ta rigueur intellectuelle étaient appréciées dans l'ensemble du syndicat »<sup>1</sup>

En 1979, tu as retrouvé le Lycée Claude Monet avec bonheur, tes chers élèves, les collègues, l'animation dynamique du S1 partagée avec Françoise Genty et c'est là que tu as achevé une belle carrière en 1991.

Avec ton énergie coutumière, ton autorité, tu savais nous stimuler, nous galvaniser. Et, parvenue en forme à la retraite, tu as pu enfin t'investir dans toutes sortes d'activités dont tu avais trop souvent été frustrée en raison de tes lourdes responsabilités.

De beaux et nombreux voyages à travers le vaste monde pour voir et comprendre par soi-même, de multiples activités culturelles : lectures, opéra, sorties sportives avec des randonneurs, rencontres chaleureuses avec les amis autour de mets savamment mijotés... liste non exhaustive.

Nous garderons le souvenir de tes interventions lucides et parfois vives dans les réunions du S1 des retraités de Paris, au bureau notamment. Ta participation aux diverses manifestations et activités syndicales dont celles des retraités, ainsi qu'aux nombreuses sorties et visites de notre S1 que tu as parfois organisées.

Ainsi tu as été emportée dans le tourbillon effréné d'une vie riche, suractive qui a donné tout son sens à ton existence, tant il est vrai que « ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent »

Tu as éclairé le chemin à tant de générations d'élèves, de militants, de collègues.

Pour tout cela, merci Marcelle.

Annette Krakowski

16 novembre 2012

1-Nous nous sommes permis d'emprunter des informations à cette bibliographie et nous remercions chaleureusement nos amis du SNES Alain Dalançon et Jacques Gérauld de l'IRHSES qui l'ont réalisée pour le Maitron.

2-Communiqué publié dans Le Monde du Vendredi 7 septembre 2012 à l'initiative de Françoise Genty et Lilya Rajchman qui ont beaucoup aidé Marcelle au cours de sa maladie :

Section des retraités du SNES de Paris  
Une pensée pour notre camarade et amie

**Marcelle BRÉNÉOL**

agrégée de mathématiques

professeur au lycée Claude Monet

Elle est décédée le 24 juillet 2012

à Vire où, malade, elle s'était retirée

Militante active, elle a participé

au renouveau du SNES, en 1967, puis

dans l'Académie de Paris. Son intelligence,

son dynamisme étaient appréciés de tous.

3- Madame Renée Veyseyre, ancienne élève de l'ENS en mathématiques, contribue à une notice biographique sur Marcelle qui sera publiée dans un bulletin des anciens de l'ENS (recueil des notices nécrologiques publié une fois par an).